

Publications périodiques

Comptes annuels

EXANE DERIVATIVES

Société anonyme au capital de 17 248 320 €

Siège social : 6 rue Ménars, 75002 Paris

491 294 567 RCS PARIS

Comptes annuels au 31 décembre 2018 approuvés par l'assemblée générale du 26 avril 2019**I.- Bilan**

(en milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/2018	31/12/2017
Caisse, Banques Centrales, CCP		1	20 003
Créances sur les établissements de crédit	3.1	734 588	703 539
Opérations avec la clientèle	3.2	74 092	1 276
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	3.3	6 436 747	9 777 181
Parts dans les entreprises liées	3.4	4 223	29 223
Autres actifs	3.5	1 796 563	1 538 921
Comptes de régularisation actifs	3.6	264 047	272 402
Immobilisations corporelles		109	283
Immobilisations incorporelles		2 380	2 993
Total de l'actif		9 312 749	12 345 823

Passif	Note	31/12/2018	31/12/2017
Dettes sur les établissements de crédit	3.1	248 284	451 557
Opérations avec la clientèle	3.2	152 323	622 844
Dettes représentées par un titre	3.3	619 498	766 034
Autres passifs	3.5	7 912 799	10 228 766
Comptes de régularisation passifs	3.6	372 991	246 885
Provisions	3.7	25 641	24 517
Capitaux propres	3.8	-18 788	5 220
Capital souscrit		17 248	17 248
Réserves		1 789	1 789
Report à nouveau		-13 817	22 531
Résultat de l'exercice		-24 007	-36 348
Total du passif		9 312 749	12 345 823

Hors Bilan

(en milliers d'euros)

Engagements donnés	Note	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de garantie	4.1	6 754 824	9 277 576

II.- Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés	5.1	61 264	69 975
Intérêts et charges assimilées	5.1	-44 487	-65 828
Commissions (produits)	5.2	8 587	7 836
Commissions (charges)	5.2	-25 859	-28 247
Gain/ Perte sur instruments financiers	5.3	59 226	78 531
Gain/ Perte sur portefeuille de placement		26	0
Autres produits d'exploitation	5.4	2 773	3 231
Autres charges d'exploitation	5.4	-12 248	-12 548
Produit net bancaire		49 281	52 948
Charges générales d'exploitation	5.5	-71 712	-86 141
Dotation aux amortissements et provision sur immobilisations corporelles et incorporelles		-846	-922
Résultat brut d'exploitation		-23 277	-34 114
Résultat d'exploitation		-23 277	-34 114
Gains / Pertes sur actifs immobilisés	5.7	0	-2 099
Résultat courant avant impôt		-23 277	-36 213
Impôt sur les bénéfices	5.6	-730	-135
Résultat net		-24 007	-36 348

III.- Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Décisions Collectives Ordinaires, après en avoir délibéré et après avoir constaté que :

- la réserve légale atteint le dixième du capital social au 31 décembre 2018 ;
- les parts sociales composant le capital social sont intégralement libérées ;
- la Société ne détient aucune de ses propres parts sociales ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître une perte de 24 007 451,03 euros ;
- le montant du compte "Report à nouveau" s'élève à (13 817 080,39) euros ;

1. décide d'affecter la perte de l'exercice de la façon suivante :

Perte de l'exercice :	- 24 007 451,03 €
auquel est ajouté le report à nouveau, soit :	-13 817 080,39 €
soit une perte de :	- 37 824 531,42 €
soit, après affectation, solde du compte « Report à nouveau » :	- 37 824 531,42 €

2. Prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les sommes distribuées à titre de dividende pour les trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Montant du dividende par part sociale
2017	-	-
2016	-	-
2015	25 872 480,00 euros	15 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

IV.– Annexes

1. Présentation générale de la société

Société en nom collectif au capital de 17.248.320 €, Exane Derivatives est détenue à 100% par Exane SA. Exane Derivatives a opéré un changement de statut et est passée d'établissement de crédit à entreprise d'investissement en 18 août 2018. Elle est agréée par la Banque Centrale Européenne et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement :

- De réception et transmission d'ordres pour le compte de tiers (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- D'exécution d'ordres pour le compte de tiers (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De négociation pour compte propre (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De conseil en investissement (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De prise ferme (titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De placement non garanti (titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger).

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels d'Exane Derivatives sont présentés conformément aux dispositions de la réglementation comptable des entreprises du secteur bancaire issues du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Cette société fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Exane.

2.1 Créances et dettes sur les établissements de crédit et institutions financières

Ce poste comprend, d'une part, les soldes des comptes détenus auprès de correspondants français et étrangers (établissements de crédit, institutions financières, intermédiaires, dépositaires) résultant de mouvements de trésorerie et de prêts-emprunts d'espèces et, d'autre part, les créances et dettes représentant la valeur des titres empruntés ou prêtés contre espèces.

2.2 Obligations et autres titres à revenu fixe / Actions et autres titres à revenu variable / Dettes représentées par un titre

Titres de transaction

Les actions, les parts d'OPCVM et les autres titres à revenu variable et à revenu fixe appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres font l'objet d'une évaluation au dernier cours connu pour les valeurs cotées à la date d'arrêté comptable et selon un cours interne contrôlé par la cellule de Contrôle des Risques pour les émissions des titres de créances. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charge ou en produit de réévaluation.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans le portefeuille de titres de placement pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée par rapport à la valeur de marché de ces titres lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable en date d'arrêté.

Prêts/emprunts de titres contre espèces (pensions)

Les titres prêtés contre espèces ne donnent pas lieu à décomptabilisation au bilan. Les titres empruntés contre espèces ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan. En revanche, la créance sur le prêteur de titres ou la dette sur l'emprunteur de titres est enregistrée « en dépôts versés ou reçus sur prêts/emprunts de titres » au sein du poste « créances et dettes sur établissements de crédit ». Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation en date d'arrêté.

Prêts/emprunts de titres contre titre

Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits en portefeuille de transaction. Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif en « dettes sur titres empruntés ». Les titres empruntés et les dettes sur titres empruntés sont réévalués au cours du marché.

2.3 Autres instruments financiers

*Opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme:***Marchés organisés**

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options réalisées sur les marchés organisés sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. A la date d'arrêté comptable, ces primes font l'objet d'une évaluation au dernier cours publié par les sociétés de compensation ou par des courtiers. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des risques.

Marchés de gré à gré

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options de gré à gré sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. La variation de valeur des options est directement inscrite en résultat.

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

*Opérations fermes sur instruments financiers à terme :***Marchés organisés**

Les marges positives ou négatives constatées sur les opérations dénouées ou en cours réalisées sur les marchés de futures sont comptabilisées en résultat. Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des risques.

Marchés de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

Produits dérivés structurés :

Certains de ces instruments financiers complexes, généralement construits sur mesure, peu liquides ou d'échéances longues, sont valorisés à l'aide de modèles développés par l'entreprise et de paramètres pour partie non observables sur les marchés de référence.

Lorsque la marge initiale dégagée lors du placement de ces instruments financiers complexes n'est pas considérée comme définitivement acquise, elle est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des modèles ou des paramètres de valorisation.

2.4 Contrôle des prix par le Contrôle des Risques

Les principaux paramètres utilisés pour la valorisation des produits traités de gré à gré sont :

- le cours du sous-jacent ;
- les taux d'intérêt ;
- la volatilité ;
- l'estimation des dividendes ;
- la corrélation.

Le Contrôle des Risques vérifie la cohérence d'évaluation de ces paramètres de valorisation avec les produits listés dont la valorisation est donnée par les marchés centralisés. Il peut également vérifier cette cohérence au travers de la cotation de gré à gré de produits dérivés similaires. Il contrôle également la pertinence des modèles internes utilisés. L'ensemble de ces contrôles est encadré par la réglementation bancaire applicable au Groupe.

2.5 Parts dans les entreprises liées

Ce poste recouvre les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées

Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition diminué éventuellement d'une provision constituée au cas par cas par référence à une évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou à sa valeur d'utilité.

Les titres en devises sont valorisés à leur cours historique.

2.6 Immobilisations

Le calcul des amortissements pour les nouvelles acquisitions se fait sur la base des durées d'utilisations réelles constatées dans l'entreprise.

Le tableau suivant présente les différents modes d'amortissement appliqués par Exane Derivatives au 31 décembre 2018.

Nature de l'immobilisation	Mode et durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire 3 à 8 ans
Matériel informatique	Linéaire 3 ans
Téléphonie	Linéaire 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire 5 ans / durée du bail
Agencements	Linéaire 5 ans / durée du bail

2.7 Comptabilisation des charges et des produits

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de spécialisation des exercices.

Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations. Les résultats des opérations de transaction sur titres correspondent à la somme des résultats réalisés et revalorisations enregistrées pendant la période ou constatées à la clôture de l'exercice.

Les rémunérations différées sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

3. Informations sur le bilan**3.1 Créances sur les établissements de crédit/ Dettes sur les établissements de crédit**

Les créances sur les établissements de crédit sont constituées principalement des dépôts versés par Exane Derivatives dans le cadre des opérations d'emprunt de titres.

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dépôts versés sur emprunts de titres	704 894	695 571
Comptes ordinaires	29 694	7 968
Créances sur les établissements de crédit	734 588	703 539

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dépôts reçus sur prêts de titres	248 196	449 490
Comptes ordinaires	88	2 067
Dettes envers les établissements de crédit	248 284	451 557

3.2 Opérations avec la clientèle

Ces postes reprennent les soldes des comptes courants ouverts entre Exane Derivatives et les différentes filiales du groupe Exane.

A l'actif, ce poste recense notamment les comptes courants débiteurs ouverts avec la société mère Exane SA et ses succursales.

Au passif, ce poste recense notamment le compte courant créditeur ouvert avec la société mère Exane SA et ses succursales.

Les dettes et créances sont à moins d'un an.

3.3 Obligations et autres titres à revenu fixe / Actions et autres titres à revenu variable / Dettes représentées par un titre

Au 31 décembre 2018, le portefeuille titres est composé du portefeuille de négociation, des émissions non encore placées auprès de la clientèle et des titres mis en comptes gagés (478 332 milliers d'euros).

Les émissions sont émises par Exane Finance et dans une moindre mesure par Exane SA.

Les montants sont présentés nets des correctifs de valorisation.

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Titres Négociables à Moyen Terme / BTAN	153 622	201 483
Autres titres à revenu fixe	646 025	1 370 357
Obligations et autres titres à revenu fixe	799 647	1 571 840
Actions et autres titres à revenu variable	5 403 474	7 852 476
Parts d'OPCVM	139 956	144 960
Titres empruntés	93 669	207 904
Actions et autres titres à revenu variable	5 637 100	8 205 341
Total portefeuille titres	6 436 747	9 777 181

* Titres Négociables à moyen terme

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Autres titres à revenu fixe	84 457	184 960
Autres titres à revenu fixe	84 457	184 960
Actions et autres titres à revenu variable	441 372	373 138
Parts d'OPCVM	0	32
Dettes sur titres empruntés	93 669	207 904
Actions et autres titres à revenu variable	535 042	581 074
Dettes représentées par un titre	619 498	766 034

3.4 Parts dans les entreprises liées :

En milliers d'euros	31 décembre 2017	Acquisitions Création	Cessions	Provision / Reprise	31 décembre 2018
Sociétés détenues à 100%					
Ellipsis Asset Management (SA)	4 223				4 223
Parts dans les fonds (>50%)	25 000		25 000		0
Longchamp Exane Strategy					
Total à l'actif	29 223		25 000		4 223

3.5 Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs sont constitués principalement des primes réévaluées des options achetées par Exane Derivatives sur les marchés organisés ou de gré à gré et des collatéraux sur les opérations OTC.

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Instruments conditionnels achetés	1 583 223	1 248 723
Dépôts de garantie / collatéraux versés sur OTC	209 181	278 629
Créances sociales et fiscales	973	711
Actifs divers	3 186	10 859
Autres actifs	1 796 563	1 538 921

Les autres passifs correspondent principalement aux primes réévaluées et aux collatéraux des options vendues par Exane Derivatives sur les marchés organisés ou de gré à gré et aux collatéraux sur les opérations OTC.

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Instruments conditionnels vendus	7 797 742	10 164 490
Dépôts de garantie / collatéraux reçus sur OTC	90 635	29 837
Dettes sociales	22 955	32 572
Dettes fiscales	1 092	1 444
Passifs divers	375	423
Autres passifs	7 912 799	10 228 766

3.6 Comptes de régularisation actifs et passifs :

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Comptes de négociation et de règlement (1)	121 704	122 410
Comptes d'ajustement débiteurs (2)	140 414	149 314
Produits à recevoir	1 439	395
Charges constatées d'avance	490	283
Comptes de régularisation - Actif	264 047	272 402
Comptes de négociation et de règlement (1)	256 333	67 012
Comptes d'ajustement créditeurs (2)	104 387	166 598
Charges à payer	12 270	13 276
Comptes de régularisation - Passif	372 991	246 885

(1) Les comptes de négociation et de règlement enregistrent, à la contre-valeur au cours historique, les opérations de livraison et de règlement de titres pour compte de tiers en date future de dénouement.

(2) Les comptes d'ajustement enregistrent la juste valeur des instruments financiers (swaps, cross currency swaps...) mis en place dans le cadre des émissions de produits structurés et placés par Exane Derivatives auprès de sa clientèle. A chaque arrêté comptable, ces dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur. La contrepartie de la réévaluation est en compte de résultat.

3.7 Provisions :

En milliers d'euros	31 décembre 2017	dotations	reprises	31 décembre 2018
Total provisions	24 517	2 016	-892	25 641

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

L'évaluation des engagements sociaux tient compte d'hypothèses de taux d'actualisation, d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentation de salaires et de charges sociales.

Cette provision pour engagements sociaux est actualisée à chaque arrêté.

Exane Derivatives a calculé cet engagement sur les salariés présents et liés avec elle par un contrat de travail au 31 décembre 2018 avec les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2018
Taux actualisation	1,45%
Taux augmentation des salaires	6% maximum dégressif dans le temps
Age de départ à la retraite	65 ans
Taux effectif de turn over	6,2% dégressif dans le temps
Charges patronales	63,00%

3.8 Capitaux propres :

En milliers d'euros	31 décembre 2017	Affectation du résultat 2017	Résultat 2018	31 décembre 2018
Capital	17 248			17 248
Réserves	1 789			1 789
Report à nouveau	22 531	-36 348		-13 817
Résultat 2017	-36 348	36 348		0
Résultat 2018			-24 007	-24 007
Total	5 220	0	-24 007	-18 788

Le capital social d'Exane Derivatives est constitué de 1 724 832 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 10€: 1 action est détenue par Exane Finance, le reste des actions étant détenu par Exane SA.

4. Informations sur le hors bilan

4.1 Engagements de garantie donnés

Exane Finance bénéficie d'une garantie de bonne fin accordée par Exane Derivatives pour couvrir les engagements pris auprès des porteurs dans le cadre de l'activité d'émission.

4.2 Engagements sur instruments financiers à terme

Le tableau suivant permet de détailler les engagements d'Exane Derivatives sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2018. L'ensemble de ces opérations est classé en portefeuille de transaction.

En milliers d'euros	31/12/2018				31/12/2017			
	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> de 5 ans	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> de 5 ans
Opérations fermes	17 991 862	10 790 554	6 862 369	338 940	19 908 931	11 875 278	7 664 784	368 869
Marchés organisés	13 189 044	8 642 191	4 538 309	8 544	13 344 873	8 826 829	4 518 044	
Contrats de taux	10 584 342	6 095 153	4 482 189	7 000	10 232 502	5 795 263	4 437 238	
Contrats sur indices	1 525 165	1 490 077	33 545	1 544	1 508 828	1 446 125	62 703	
Contrats sur valeurs mobilières	1 050 159	1 028 047	22 112		1 320 491	1 302 469	18 022	
Contrats sur Devises								
Contrats sur Commodities	11 678	11 214	464		283 052	282 972	81	
Marchés de gré à gré	4 802 818	2 148 363	2 324 059	330 396	6 564 058	3 048 448	3 146 740	368 869
Swaps d'indices	1 047 107	547 736	470 390	28 981	3 425 224	1 906 340	1 407 760	111 124
Swaps sur Taux	2 021 900	615 816	1 148 137	257 947	2 096 663	281 449	1 579 487	235 728
Swaps sur VM	691 772	250 865	419 907	21 000	225 289	161 885	63 064	340
Swaps de devises	674 618	457 056	200 094	17 467	802 107	689 001	96 430	16 676
Swaps Commodities	30 473	23 639	1 834	5 000	5 000			5 000
Contrats sur change	237 251	237 251			9 774	9 774		
Opérations conditionnelles	53 170 937	38 158 915	14 697 568	314 454	61 061 074	43 370 249	17 251 445	439 380
Marchés organisés	44 201 205	34 993 543	9 139 842	67 820	50 702 940	39 537 979	11 024 269	140 692
Options sur indices	19 933 306	15 674 056	4 191 429	67 820	25 966 067	19 389 469	6 435 906	140 692
Options sur valeurs mobilières	24 249 733	19 301 320	4 948 413		24 693 210	20 104 847	4 588 363	
Options sur commodities	18 166	18 166			42 029	42 029		
Options sur devises					1 634	1 634		
Marchés de gré à gré	8 969 732	3 165 373	5 557 726	246 634	10 358 133	3 832 270	6 227 176	298 688
Credit default swap	250 914	98 734	148 180	4 000	332 687	8 386	310 301	14 000
Options sur indices	3 994 689	1 454 658	2 386 635	153 395	6 153 479	2 179 983	3 806 492	167 004
Options sur taux	226 459	205 565	17 393	3 500	472 242	255 777	209 565	6 900
Options sur valeurs mobilières	4 340 355	1 325 535	2 929 081	85 738	3 203 268	1 283 314	1 809 171	110 784
Options sur commodities	37 080	28 023	9 057		61 637	52 800	8 837	
Options sur devises	120 236	52 857	67 379		134 820	52 010	82 810	
Total	71 162 799	48 949 469	21 559 937	653 393	80 970 004	55 245 527	24 916 229	808 249

4.3 Dispositif de suivi des risques financiers

Le département du Contrôle des Risques est rattaché au Directeur Général du Groupe. Ses principales missions sont:

Pour le risque de marché :

- la définition et la mesure des indicateurs de risque ;
- la fixation des limites, le suivi des dépassements, la gestion des autorisations de dépassement ;
- la validation des modèles de pricing ;
- la validation des produits et de leur représentation dans le système de gestion ;
- la validation des paramètres de valorisation ;
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de marché (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de contrepartie :

- la validation de l'entrée en relation avec tout nouveau tiers (donneur d'ordres, apporteur d'affaires, distributeur, contrepartie d'OTC ...) ;
- l'attribution d'un rating interne ;
- le suivi quotidien des engagements et des limites ;
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de liquidité

- le suivi quotidien des consommations de trésorerie par métier ;
- la définition et le suivi des limites sur le risque de liquidité ;
- le contrôle du coussin interne de liquidité et d'actifs liquides.

Le département du Contrôle des Risques effectue pour l'ensemble des risques financiers, le reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité des Risques Groupe, du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration.

4.3.1 Risques de marché

Cinq types de mesures d'évaluation des risques de marché sont effectués quotidiennement:

- un calcul des exigences de fonds propres selon la méthode standard de la réglementation bancaire ;
- un calcul issu d'un modèle propriétaire de stress scénario appelé Allocation Interne en Capital (AIC) ;
- une Value-at-Risk (VaR) courante et une Va R stressée calculées chacune sur une fenêtre de 300 scénarios de variations quotidiennes des paramètres de marché conformément à la méthode du modèle interne ;
- des scénarios de stress historiques et hypothétiques répondant aux exigences du modèle interne ;
- une large gamme de mesures de sensibilités (grecques) évalué par rapport aux divers paramètres de marché.

Le calcul d'AIC retient le pire scénario pour chaque périmètre étudié en se basant sur des évolutions brutales, simultanées ou non, des taux, des cours des sous-jacents, des volatilités, du crédit, des corrélations et des dividendes. À ces calculs s'ajoutent des risques de décorrélation des actifs entre eux.

Trading Dérivés

Le Métier Dérivés est exercé principalement au sein de l'entité Exane Derivatives.

Celui-ci est organisé en lignes produits pour s'articuler autour des cinq pôles suivants :

- Options assure la tenue de marché sur produits optionnels sur sous-jacents actions et indices européens (options, swaps, packages de dispersion, produits issus d'une opération sur titres avec une composante optionnelle, ou toute combinaison de ces produits).

1. Delta One assure la tenue de marché sur des produits Delta One dont : le prêt emprunt de titres, les swaps de performance (« total return swap »), le repo titres, forward/futures sur indices (y compris sectoriels) et sur dividendes ainsi que les EFPs et fournit à ce titre :

- des prix à ses clients sur demande pour l'ensemble de ces produits ;
- des prix indicatifs (en continu et fermes sur requête), à l'achat et à la vente sur des systèmes de contributions ;
- une cotation ferme en continu sur des plateformes électroniques ;
- une animation sur le marché Inter Dealer Broker (IDB) sur demande des brokers intermédiaires.

- Prêt Emprunt assure la gestion de l'inventaire titres et cash au niveau du Groupe via la couverture du risque de règlement/livraison et des obligations réglementaires sur les ventes à découverts via des prêts/emprunts de titres, puis le suivi et la couverture du risque de liquidité du Groupe via des opérations de financement.

- Obligations & Convertibles assure la tenue de marché sur certaines obligations et produits de crédit, notamment : obligations simples, obligations convertibles et assimilées, obligations mandataires, obligations reliées à l'inflation et produits hybrides.

- Structurés consiste en la cotation, en primaire et en secondaire, à destination de la clientèle d'Exane Derivatives, de produits structurés sur actions, indices d'actions, fonds, taux, change, crédit, matières premières et tout produit hybride entre ces classes d'actifs. Cette ligne d'activité assure également la cotation de produits structurés sur indices propriétaires.

L'objectif de ces activités est de dégager une marge de placement et de négociation en minimisant les sensibilités des positions aux paramètres de marché par une gestion très dynamique et proactive des risques. C'est pourquoi les sensibilités restent faibles au regard des résultats dégagés.

Le groupe Exane a mené les actions nécessaires et a adapté son organisation afin de se conformer aux critères inscrits dans la Loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de Séparation et de Régulation des Activités Bancaires.

4.3.2. Risque de crédit / contrepartie

Le risque de crédit est présent dans toutes les positions sur titres de propriété et instruments de dette via le risque émetteur. Ces positions sont encadrées en risque de marché.

Le risque de contrepartie provient :

- dans le cadre du trading, des opérations de gré à gré (OTC) de couverture établies face à des contreparties bancaires ;
- des opérations OTC pour des clients bénéficiant d'autorisations internes spécifiques pour traiter ce type de transactions;
- des swaps de couverture des émissions originées ; ces émissions originées sont effectuées par des organismes financiers à rating élevé;
- des opérations de prêt/emprunt de titres dans le cadre des opérations du trading mais aussi de l'intermédiation pour répondre aux règles de fonctionnement des marchés; et
- dans le cadre de l'intermédiation, des transactions sur titres à dénouement en franco. Chaque tiers est encadré par une limite portant sur le cumul des expositions en risque émetteur et en risque de contrepartie. Le risque de contrepartie se compose d'un risque courant et d'un risque potentiel estimé à partir des mêmes scénarii que ceux utilisés dans l'AIC.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 13, un ajustement de valeur est effectué sur les instruments financiers négociés de gré à gré afin de tenir compte de la qualité de crédit des contreparties lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est positive (CVA), et de la qualité de crédit d'Exane lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est négative (DVA).

4.3.3. Risque de règlement

Le risque de règlement résulte des activités d'intermédiation Cash et Dérivés. Il est estimé de la façon suivante :

- un risque spécifique à 1 jour, 2 jours et 3 jours pour un tiers donné et un titre donné à régler/livrer ; et
- un risque général à 1 jour, 2 jours et 3 jours calculé sur l'ensemble des opérations à dénouer pour un tiers donné.

Des limites sont attribuées au titre du risque spécifique et au titre du risque général en fonction de la notation interne du tiers.

4.3.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité et de refinancement est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par la Direction Générale. L'objectif est de maintenir des ressources disponibles suffisantes, notamment au travers de la part disponible de la ligne de financement BNP Paribas, afin de couvrir les besoins des activités et de faire face à des éventuelles crises de liquidité.

Le Groupe Exane a entrepris en 2018 de modifier ses agréments afin d'exercer toutes ses activités en tant qu'entreprises d'investissement. Dorénavant, la constitution d'un coussin réglementaire d'actifs liquides selon les conditions exposées dans la CRR (respect d'un ratio LCR supérieur à 100%) n'est plus applicable au Groupe.

Le groupe dispose toutefois d'un dispositif de contrôle encadré par une politique de tolérance au risque de liquidité conformément à la CRD IV:

- coussin interne de liquidité;
- coussin d'actifs liquides égal à 3 mois de frais généraux fixes;
- des limites sur les indicateurs de trésorerie et sur la consommation de trésorerie par les Métiers
- comité de Gestion Financière encadrant la liquidité.

4.3.5. Contrôle de valorisation

Le mode de valorisation des instruments en position, qu'ils soient cotés sur un marché organisé ou négociés de gré à gré, est validé par le Contrôle des Risques.

Les instruments valorisés sur une cotation de marché sont :

- actions et assimilées (CFD, ADR, Cl. ...) ;
- trackers, fonds ;
- contrats futures sur commodities.

Les instruments valorisés à l'aide d'un modèle sont :

- contrats futures sur indices et sur taux ;

- options listées ;
- options OTC vanilles et exotiques ;
- obligations convertibles ;
- émissions structurées (warrants, EMTN...) ;
- swaps de taux ;
- swaps de performance.

Pour ces instruments, le Contrôle des Risques valide en particulier:

- les modèles de valorisation ;
- les paramètres utilisés par ces modèles.

Pour certains instruments exotiques, les modèles et les paramètres ne peuvent être validés par des observations de marché. Dans ce cas, en accord avec les normes IFRS, la marge initiale de l'opération est réservée et amortie linéairement jusqu'à ce que l'instrument rentre dans la zone d'observabilité de son modèle et de ses paramètres.

4.4 Dispositif de suivi des risques opérationnels

Le département Contrôle Permanent et Risque Opérationnel est dirigé par le Coordinateur du Contrôle Permanent du Groupe Exane, rattaché au Directeur Général délégué d'Exane SA, en charge des fonctions centrales. Ce dispositif s'appuie sur le réseau des correspondants risques opérationnel au sein des fonctions et métiers du groupe et a pour missions :

- de s'assurer de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent relatif aux risques non financiers, en liaison notamment avec les départements Compliance et Sécurité du Système d'information ;
- de piloter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel pour l'ensemble du Groupe.

Ces missions se déclinent au travers :

- du maintien de la cartographie des processus, des risques et des contrôles en conformité avec la méthodologie définie ;
- de la vérification de l'adéquation, de la documentation et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle, et de l'analyse et du suivi des anomalies relevées ;
- de l'analyse du reporting des incidents opérationnels ;
- de la coordination du suivi des Prestations Essentielles Externalisées (PEE) ;
- de la validation, du suivi et de la clôture des plans d'action associés ;
- du reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité du Contrôle Permanent, du Comité Exécutif du Groupe, et du Conseil d' Administration et de son Comité des Risques.

Le groupe Exane applique la méthode standard pour la détermination de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel et se conforme au travers du dispositif décrit ci-dessus aux exigences qualitatives associées à cette option.

5. Informations sur le compte de résultat

5.1 Produits et charges d'intérêts

Exane Derivatives présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des comptes ordinaires, des prêts et emprunts financiers, ainsi que des dépôts dans le cadre des opérations de prêt-emprunt de titres.

Les produits d'intérêts se décomposent comme suit:

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dépôts reçus sur prêts de titres	60 322	69 668
Opérations diverses	942	306
Produit d'intérêt	61 264	69 975

Les charges d'intérêts se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dépôts versés sur emprunts de titres	36 385	59 438
Collatéral instruments financiers à terme	317	228
Comptes ordinaires	7 786	6 162
Charge d'intérêt	44 487	65 828

5.2 Commissions :

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Commissions sur vente d'instruments financiers à terme	7 252	5 766
Commissions de distribution et d'intermédiation	1 335	2 070
Produits de commissions	8 587	7 836

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Commissions de distribution	10 184	8 975
Commissions sur négociations titres	9 852	12 396
Commissions / accès aux marchés financiers à terme	5 655	6 870
Commissions diverses	168	6
Charges de commissions	25 859	28 247

5.3 Gains nets sur opérations du portefeuille de négociation

Ce poste comprend les gains et pertes sur les opérations :

- sur titres de transaction,
- sur instruments financiers à terme de change.

Ils comprennent également la marge initiale dégagée et comptabilisée lors du placement des produits dérivés structurés ainsi que la fraction reprise en résultat de l'exercice au titre des marges différées à l'émission pour les produits dont les modèles internes ou les paramètres de valorisation ont été considérés comme non observables.

La marge différée et restant à étaler au titre des produits dont les modèles internes ou les paramètres de valorisation sont jugés comme non observables s'élève à 8,0 M€ au 31 décembre 2018.

(en milliers d'euros)	
Marge réservée au 31 décembre 2017	11 127
Nouveaux deals	5 089
Modèles devenus observables	-469
Rachats	-6 175
Amortissements	-1 568
Marge réservée au 31 décembre 2018	8 005

5.4 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Les autres produits sont composés principalement des commissions de prise ferme et de services d'émission garantie perçues par Exane Derivatives auprès d'Exane Finance.

Les autres charges sont composées principalement des prestations d'analyse et de recherche refacturées à Exane Derivatives, des commissions de service d'émission garantie versés par Exane Derivatives à Exane Finance et des charges de marché refacturées par Exane SA.

5.5 Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Salaires et traitements	21 427	26 263
Charges sociales	8 936	10 538
Services extérieurs fournis par le Groupe	28 026	32 239
Impôts et taxes	2 922	4 084
Honoraires	1 058	1 391
Locations	2 891	2 853
Sous-traitance informatique	3 357	5 035
Déplacements, Missions et Réceptions	714	785
Divers	2 381	2 952
Charges générales d'exploitation	71 712	86 141

Les services extérieurs fournis par le Groupe correspondent aux diverses charges d'exploitation (logistique, régie, informatique, etc.) refacturées par la maison-mère Exane SA à sa filiale Exane Derivatives.

Les effectifs moyens au 31 décembre 2018 se répartissent de la façon suivante:

Nombre de personnes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Cadres	175,0	204,4
Agents de maîtrise	2,7	4,8
Employés	8,4	7,8
Effectif moyen	186,1	217

5.6 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant d'impôt calculé sur le résultat fiscal de la période 2018, après imputation du déficit reportable de l'année précédente.

Notre société procède à la réintégration fiscale de la dotation annuelle de bonus. Cette dotation est déductible dès l'année suivante. Ce décalage temporel résulte d'un changement de doctrine de l'administration fiscale. Les bonus sont déductibles sur l'exercice où ils sont annoncés.

La charge d'impôt 2018 pour Exane Derivatives et ses succursales s'élève à 730 K€.

5. 7 Gains / pertes sur actifs immobilisés

Ce poste comprend les mises au rebut d'immobilisations comme les développements internes d'actifs incorporels ne présentant plus d'avantage économique futur.

V.-Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31-déc.-18	31-déc.-17
Activité opérationnelle		
Résultat avant impôts	-23 277	-36 213
Eléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat	846	922
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	846	922
Variation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	211 809	87 928
Variation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	-4 430	107 285
Variation nette liée aux opérations avec la clientèle	-348 879	-231 371
Variation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	569 586	215 257

Variation nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	-3 738	-3 108
Impôts versés	-730	-135
Variation nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	189 378	52 637
Activité d'investissement		
Variation nette liée aux actifs financiers et aux participations	25 000	-199
Variation nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	-58	1 628
Variation de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	24 942	1 429
Activité de financement		
Variation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	0	4 017
Variation de trésorerie provenant des autres activités de financement		
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	0	4 017
Variation nette de la trésorerie	214 319	58 082
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	20 003	16 454
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	251 983	197 450
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	1	20 003
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	486 304	251 983
Variation des soldes des comptes de trésorerie et assimilée	214 319	58 082

VI.– Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la société Exane Derivatives,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exane Derivatives relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne:

Valorisation des instruments financiers

Comme indiqué dans la note 2.3 « Autres instruments financiers » de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et hypothèses utilisées ainsi que la prise en compte des risques et résultats associés à ces instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 11 avril 2019,

Mazars
Odile Coulaud

Deloitte & Associés
Charlotte Vandeputte

VII.– Rapport de gestion

Le rapport de gestion est mis à la disposition du public au siège social de la société.